La Grande Relève

FONDÉ EN 1935

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE

VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DE PARTAGE

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» **V. Hugo.**

N° 1163 - avril 2015 **SOMMAIRE :**

• ACTUALITÉ

pages 2 Au fil des jours

Un constat consternant : en Allemagne, en France, au Royaume-Uni, comment les décideurs peuvent-ils fonder leurs jugements quand les experts sont à la fois juges… et partie ? Et une bonne nouvelle : en Islande, le Parlement veut reprendre aux banques privées le droit de créer la monnaie. Un exemple à suivre !

page 3 Arbitrages contestables

Marie-Louise Dubois *invite à manifester le 18 avril contre le traité bilatéral que la Commission européenne et les États-Unis préparent en grand secret : il a pour objectif de faire passer l'intérêt des multinationales devant l'intérêt général.*

• RÉFLEXION

page 4 Oyez tous ce cri du cœur !

Abdré Barnoin *appelle tous ceux qui rêvent d'un monde meilleur d'unir leurs forces et se battre en priorité contre la fraude fiscale : c'est le premier obstacle à toute justice sociale*

page 6 En 2050,

II. les effets d'un bon gouvernement

Michel Berger *montre que des pistes sont possibles pour résoudre les problèmes du monde d'aujourd'hui, mais qu'elles ne s'ouvriront que si on accepte une certaine dose d'utopie, la seule forme raisonnable de pragmatisme.*

page 11 Où sont les verrous ?

Marie-Louise Dubois *remarque qu'aucune obstacle matériel n'empêche la transition décrite par Michel Berger, seule s'y oppose la volonté d'une infime minorité, pour conserver d'énormes avantages.*

page 12 La France est à la traîne

Jean-Pierre Mon *dénonce tous ceux qui n'ont pas encore compris que le monde est en pleine mutation et qu'il faut accepter l'idée défendue depuis 1986 par le réseau BIEN : celle d'un revenu garanti, mais d'un montant suffisant pour pouvoir en vivre actif et libre de choisir son activité.*

PRIX en FRANCE 2,20 € **ISSN : 2117-5047** *commission paritaire* N°0418 I 83051

ÉVALUATION DES RISQUES ET COMPROMISSIONS

Les "décideurs" sont-ils assurés de pouvoir se fier à des expertises solides ? C'est ce qu'on attend de l'expertise publique, puisque c'est son rôle. Mais pour cela, il faudrait être sûr qu'elle agit en toute indépendance. Hélas, en seulement quelques jours, c'est «*à un vrai feu d'artifice de faillites possibles que nous ont conviés diverses agences d'expertise en France, au Royaume-Uni et en Allemagne*» rapportait le 31 mars, dans *Le Monde, le journaliste* S.Foucart.

La première "bombe" a explosé le 20 mars et concerne le glyphosate, l'herbicide le plus répandu dans le monde, en particulier du trop fameux Roundup que la firme Monsanto vend de façon éhontée aux agriculteurs productivistes en leur précisant sur les emballages qu'il n'y a aucun danger à l'utiliser. En conclusion de la réévaluation effectuée par des scientifiques de onze pays différents, soigneusement sélectionnés non seulement pour leur compétence mais aussi sur l'absence de conflits d'intérêts, l'OMS rendait public cet avis du Centre International de Recherche sur le Cancer : le glyphosate est désormais considéré comme cancérogène probable.

Aïe ! Riposte dès le 23 mars : l'agence de sécurité sanitaire allemande BfR vole au secours de l'industrie agrochimique en publiant un communiqué, non signé, pour contester ce résultat… tout en avouant ne pas l'avoir lu !

On a du mal à comprendre. Il faut d'abord savoir que les plantes génétiquement modifiées sont conçues, précisément, pour tolérer le glyphosate, donc faciliter son épandage, donc son succès commercial. Tout s'éclaire quand on apprend que, dans le comité de l'agence de sécurité BfR, siègent, à titre d'experts, des industriels qui précisément… commercialisent les produits à base de glyphosate ! Ils sont donc à la fois juges et partis : ce sont leurs propres produits qu'ils évaluent dans l'agence chargée d'évaluer la sécurité au nom de l'Union Européenne !!

Le 24 mars, en France cette fois, Médiapart révélait que la justice venait d'être saisie d'une affaire semblable : des experts, et pas des moindres, chargés de l'évaluation des médicaments auraient été secrètement rémunérés par l'industrie pharmaceutique au cours de leur mandat.

Le 25 mars, au Royaume-Uni, des révélations mettaient très sérieusement en doute la crédibilité de l'agence de sécurité britannique FERA. En 2013, aprés examen par ses experts des effets de certains insecticides sur les pollinisateurs, elle les avait jugés sans danger et donc incité le gouvernement britannique à plaider leur cause auprès des instances européennes. Mais en analysant les mêmes données, un biologiste vient de s'apercevoir qu'elles prouvent exactement l'inverse !

La FERA ne pourra pas demander des comptes à l'auteure de l'étude en question, elle a déjà quitté l'agence pour une société agrochimique!

Concluons avec le journaliste cité : heureusement qu'il y a encore, dans les organismes de recherche publique, des scientifiques qui participent à des expertises honnêtes, mettant leur savoir au service de tous… au détriment de leur propre activité, donc de leur carrière.

Mais quand on sait les difficultés qu'ils rencontrent maintenant pour financer leurs recherches, on voit bien qu'ils sont poussés à abandonner la recherche publique !

ENFIN, UNE BONNE NOUVELLE !

Le journal anglais *The Telegraph* l'a publiée le 4 avril dernier : le gouvernement islandais envisage de retirer aux banques commerciales le pouvoir de créer la monnaie et de le confier dans un premier temps à la banque centrale, puis finalement, au Parlement.

Cette proposition d'une "monnaie souveraine" fait partie du rapport intitulé *Un système monétaire meilleur pour l'Islande,* présenté par Frosti Sigurjonsson, député du Parti du Progrès, qui est au pouvoir.

Et le Premier ministre, David Sigmundur Gunnlaugsson, qui a commandé ce rapport, voit plus loin, il a en effet déclaré qu'il s'agit «*d'une contribution importante à la discussion à venir, ici et ailleurs, sur la création de l'argent et la politique monétaire*».

En effet, quel bruit cela ferait si cette proposition était adoptée ! Tyler Durden, qui a rendu publique cette information sur internet, la commente en ajoutant (je traduis, en substance) : «*ce serait un énorme progrès parce qu'il n'y a pas pire fléau pour nos économies que le fait que les banques commerciales puissent créer de la monnaie en faisant des crédits, puis se débarrasser du risque lié à ces crédits en les titrisant avant de les revendre*» !

C'est encourageant d'apprendre que ce scandale, que nous voudrions voir combattu en priorité par tous les indignés du monde, est enfin publiquement dénoncé par un responsable !

L'Islande est un petit pays, mais qui a déjà donné l'exemple à suivre : on se souvient qu'au moment de "la crise" financière de 2008, ses trois plus grandes banques étaient compromises par la faillite de la banque américaine LehmanBrothers, et que son gouvernement s'apprêtait, comme les autres, à rembourser leurs dettes à leur place pour éviter la faillite. En faisant bloc pour l'en empêcher, la population a échappé à l'austérité.

M.-L. D.

Arbitrages contestables

Nous avons déjà dénoncé les traités de libres échanges bilatéraux, dont celui entre l'Europe et les États-Unis désigné par différents sigles (TAFTA, TTIP…) en montrant (*GR* 1150 p.3, *GR* 1158 p.3) quelques unes des menaces qu'ils contiennent.

Or les gouvernements continuent à les préparer dans le plus grand secret, hors de toute démocratie. Au fur et à mesure que l'information parvient à filtrer et atteindre les populations, celles-ci s'organisent pour manifester leur désapprobation. Il y eut ainsi une vaste protestation publique à l'échelle européenne le 11 octobre dernier (photo ci-dessous).

La mobilisation s'est étendue depuis. Une pétition à signer sur internet (site stop-ttip.org/fr/signer/) avait recueilli plus d'un million de signatures dès le 8 décembre, un million six cent mille le 24 mars, dont cent mille pour la France. C'est maintenant dans le monde entier que se préparent, pour le 18 avril prochain, de vastes et très diverses manifestations (voir le site 18a-subscribe@lists.riseup.net) contre ces traités, les menaces qu'ils contiennent et le secret dans lequel ils sont préparés.

L'une de ces menaces, et non des moindres, est généralement désignée par son sigle anglais : ISDS pour *Investor-State Dispute Settlement*. Il s'agit du mécanisme de "règlement" des différends entre États et entreprises transnationales, qui serait confié, en vertu d'un si vertueux traité, à une juridiction privée. On pourra retrouver dans *GR* 1150 (p.5) quelques exemples qui rappellent ce qui s'est déjà passé quand des multinationales ont porté plainte devant une telle Cour arbitrale contre un État à qui elles reprochaient d'avoir pris une loi limitant les profits qu'elles *espéraient* faire…

Or des événements récents viennent à point pour montrer un autre aspect de la portée d'un tel mécanisme. Il s'agit de la série des scandales dénommés par exemple SwissLeaks (voir *GR* 1162, p.5). Ces "fuites " (en anglais leaks) sont si énormes que la Commission européenne a bien été obligée de sortir de sa passivité. Des enquêtes ont donc été ouvertes sur les multinationales qui ont bénéficié de "rescrits fiscaux". On comprend bien que la Commission européenne souhaite y mettre fin puisque c'est 1.000 milliards qui échappent ainsi au fisc, soit bien plus du double des déficits publics de l'Union européenne qui s'élèvent à la bagatelle de 420 milliards d'euros !

Mais… Il y a un mais. Et il est de taille.

Le TAFTA, que, malgré les protestations, cette Commission négocie toujours avec les États-Unis, comporte bel et bien un tel ISDS, mais ne prévoit aucune clause de coopération fiscale ! De sorte que si une entreprise (Apple, Google, Monsanto par exemple) était condamnée, en vertu du Droit européen, pour avoir bénéficié d'un dispositif fiscal irrégulier, elle pourrait saisir l'ISDS et faire annuler cette condamnation, sous prétexte que c'est une atteinte à ses intérêts !

Vouant à l'échec toute velléité de lutte des États contre l'évasion fiscale des multinationales, ce mécanisme d'arbitrage écraserait donc, tout simplement, le Droit européen.

Alors pourquoi la Commission persiste-t-elle ?

C'est d'autant moins compréhensible que les instruments de la dette souveraine ne sont pas exclus du traité qui se prépare. Or, celui de Maastricht interdit à la BCE de prêter aux États de l'U.E., ce qui les condamne à emprunter sur les marchés financiers, et pour les créanciers des États, les dettes souveraines sont des investissements. Donc l'ISDS aurait le pouvoir de soutenir leurs exigences, par exemple leurs taux d'intérêt, leur refus de tout rééchelonnement, etc. Bref, les intérêts de ces "investisseurs" l'emporteraient sur les lois des États !

D'un côté, rien ne prouve, comme on le prétend, que le traité en question permettrait de stimuler les investissements. De l'autre, son mécanisme d'arbitrage des différends entre États et investisseurs est visiblement destiné à protéger les entreprises multinationales.

La conclusion qui s'impose, et qui ne peut qu'alimenter la révolte qui monte, c'est que ce traité fait passer le droit des investisseurs privés devant toute lutte contre l'évasion fiscale, c'est-à-dire devant l'intérêt général.

Marie-Louise DUBOIN

Oyez tous ce cri du cœur !

Voici un texte en forme de manifeste, que je désire partager aujourd'hui avec vous, car il me semble crucial que toutes les structures politiques, syndicales, associatives soucieuses de justice et de progrès social, prennent en compte la montée des inégalités comme étant la cause principale de la stagnation et de la régression des conditions de vie de la majorité des populations aujourd'hui. Si nous ne partons pas de ce constat, il nous est impossible de forger les outils qui nous permettront tous ensemble, de dépasser le stade de la désespérance et du sentiment d'impuissance qui nous paralyse tous et nous fait accepter que l'inacceptable s'inscrive dans la durée.

Je sais que nous avons des analyses, des expériences et des pratiques diverses ; mais je sais aussi et surtout que nous poursuivons les mêmes buts : travailler pour une société meilleure, plus juste et moins violente.

Parmi nous, les uns privilégient l'épanouissement personnel, d'autres l'accès à la culture ou l'engagement dans des activités bénévoles; d'autres encore l'action revendicative, ou le combat politique, ou la défense juridique ; l'intervention auprès des autorités pour combattre les injustices, ou encore la création de monnaies solidaires, ou bien l'amélioration du cadre de vie, la circulation de l'information, et bien d'autres formes d'action encore, toutes privilégiant la solidarité et l'exercice de la responsabilité à contre-courant d'un environnement tout entier tourné vers la compétition et le chacun pour soi et la recherche sans limites du profit...

Hé bien, selon moi, toutes ces richesses, cette diversité, ne doivent pas nous faire perdre de vue que l'accroissement monstrueux des inégalités auquel nous assistons depuis maintenant plusieurs décennies, nous prive des moyens de mener à bien nos différents projets d'amélioration de notre vie quotidienne, et qu'il importe que nous nous regroupions et luttions pour exiger des pouvoirs publics de tous niveaux et de toutes natures, de reprendre le contrôle de l'activité financière pour une répartition équitable de la richesse produite sans laquelle toute vie en société civilisée est impossible.

Pour être plus clair encore, je dis que les pouvoirs publics ne peuvent plus continuer à faire appel à la bonne volonté et à la capacité de résilience de la société civile tout en prétendant qu'il n'y a pas d'argent pour cela, et que le bénévolat et les efforts financiers des particuliers, voire le sponsoring des entreprises pourvoiront à tout.

Il faut arrêter de se moquer du monde ! Jamais les gros actionnaires et les grands groupes multinationaux n'ont fait autant de profits ! Jamais l'évasion, pardon, "l'optimisation fiscale", n'a été aussi répandue et n'a autant manqué aux budgets des États ! Jamais les lobbies n'ont agi avec autant de détermination auprès des législateurs pour faire valoir leurs intérêts propres au détriment de l'intérêt général ! Jamais les paradis fiscaux n'ont été aussi nombreux, dont un certain nombre au coeur même de notre vertueuse Europe !

Et à qui les pouvoirs publics, garants de la prospérité générale, demandent-ils de mettre la main à la poche, au nom de la solidarité et de la bonne gouvernance ? - À vous, à nous tous, chers camarades-citoyens-militants-bénévoles-bienfaiteurs à qui, pourtant, le même État ne manque jamais de prélever scrupuleusement l'impôt ! Mais jamais aux multi-milliardaires qui ont arrondi leur pelote sur notre dos et qui se permettent en plus de nous donner des leçons de morale et de bienséance !!!

Je sais, pour vous croiser dans une multitude de cercles, groupes de travail, collectifs et autres réseaux multiformes et protéiformes, certains même à l'instigation des pouvoirs publics, communes, territoires, pays, comcom et autres Conseils citoyens, que nous sommes tous à la manœuvre pour tenter d'empêcher cette société de sombrer tout à fait dans la misère et la désespérance, la violence et le tribalisme.

Je sais aussi que nombre d'entre vous commencez à en avoir marre de vous coltiner des problèmes qui avaient disparu de notre horizon pendant les trente glorieuses et qui, à force de s'installer dans le paysage, font de plus en plus ressembler nombre de nos villes à des pays du tiers-monde, pardon "en développement", qui eux-mêmes font surtout du sur-

place depuis tout ce temps, et que nous allons bientôt rejoindre au fond du trou au lieu de les aider à remonter si nous n'inversons pas la tendance...

Alors, au cours de tous nos colloques et rencontres à venir, ne perdons pas de vue que tant que nous n'aurons pas pris à bras le corps ce problème d'évasion fiscale et d'assèchement des finances publiques sous prétexte de dette et d'amaigrissement de l'État Providence, nous nous interdirons de nous donner les moyens de transformer cette société en quelque chose de vivable et d'accessible à l'espérance pour la partie la plus fragilisée de plus en plus nombreuse de la population.

Certains hommes politiques en responsabilité, et non des moindres, cherchent désespérément le moyen de contenir la montée continue du Front

National ? - Qu'ils respectent donc leur promesse de campagne : séparer les banques de dépôts et les banques d'affaires, réformer la fiscalité et lutter contre la fraude et l'évasion fiscale et faire la guerre aux paradis fiscaux, et le vote FN se dégonflera comme une baudruche à mesure que la justice sociale sera rétablie… Je ne dis pas qu'il disparaîtra tout-à-fait, hélas, mais au moins il se ratatinera sur ses maigres troupes fascistoïdes et ne se nourrira plus de la désespérance et de la rage impuissante de tout un peuple en déshérence qui ne sait plus à quel saint se vouer !

Il me semble que l'état du monde associatif et son intervention de plus en plus indispensable dans l'espace public, sans moyens supplémentaires, mérite que l'on se demande jusqu'à quand et jusqu'où nous accepterons de jouer les supplétifs de la puissance publique, et quels moyens nous pouvons nous donner pour nous faire respecter par ces instances. Le bénévolat est une belle chose, mais il ne doit pas se transformer en travail gratuit au service de la collectivité, au détriment des emplois de services publics, dont le recrutement ferait reculer significativement le chômage !

Pour ma part, à la retraite depuis 10 ans pendant lesquels j'ai donné l'équivalent d'un temps complet au mouvement associatif, je m'en tiendrai désormais au stade de la réflexion en prenant du recul quand à l'engagement au quotidien.

Il n'y a pas de raison qu'on ne retrouve pas le chemin du progrès humain et de la justice sociale. Mais il faut pour cela forger de nouveaux outils intellectuels et inventer de nouvelles formes d'organisation sociale, et ne se tromper ni d'adversaire, ni d'objectif.

En clair, ce ne sont ni les étrangers, ni les sans-papiers, ni les chômeurs, ni les fonctionnaires qui sont responsables de cet état lamentable du monde et de la société, mais bien les prédateurs et les fauteurs de guerre, qui ne se privent pas de piller les ressources de la Planète et de dévaster des régions entières pour en extraire sauvagement les richesses et qui, déstabilisant les régimes qui ne servent pas leurs intérêts, se plaignent ensuite de la montée de l'insécurité internationale et du terrorisme et prétendent empêcher les populations déplacées par leurs exactions de tenter de se réfugier dans des régions plus sûres de la Planète, celles qu'eux-mêmes habitent !

Ce qui veut dire qu'à cette crise, il y a des victimes et des boucs émissaires, mais aussi des responsables et des profiteurs. Si l'on veut s'en sortir, il faut les identifier et leur demander des comptes, sans cela toutes nos actions, toute notre bonne volonté, n'aboutiront qu'à faire perdurer cette situation scandaleuse et inique, faute de carburant à mettre dans le moteur !

Devant l'ampleur des problèmes rencontrés, seuls, nous ne pouvons rien. Mais tous ensemble, tout devient possible, c'est pourquoi il faut s'atteler à la tâche sans tarder plus longtemps, et bien se mettre dans la tête que dans ce combat, ce qui nous rapproche compte bien davantage que ce qui nous sépare !

André BARNOIN,
Citoyen du Monde
Militant politique, syndical, et associatif
(et auteur des dessins)

On voit mal quel revenu suffisant peut être garanti dans le système capitaliste. MICHEL BERGER l'ayant compris, il élargit sa réflexion en imaginant ce que pourraient être, dans 35 ans, les effets d'un "bon" gouvernement, comparés à ceux du "mauvais" qu'il a décrits dans la première partie de cet article, parue dans GR 1162.

Détails de la fresque d'Ambrogio Lorenzetti "les effets du bon gouvernement" à l'hôtel de ville de Sienne : en ville, le peuple vit en paix, les maisons sont belles et bien entretenues, les rapports humains sont tranquilles et désintéressés.

En 2050, II. les effets d'un **bon** gouvernement

Après une phase de quelques mois d'hésitation, le gouvernement socialiste élu en 2012 a enfin pris conscience de la nécessité de réformer en profondeur le système productif du pays, tout en conservant l'unité de l'Europe. Avec l'espoir que si un pays comme la France prenait des initiatives courageuses, fussent-elles en contradiction avec les prescriptions européennes, l'Europe tout entière lui emboîterait le pas. Ceci s'est en effet passé. Les esprits y étaient d'ailleurs préparés et il ne fut pas très difficile de dénoncer les effets pernicieux de la rigueur qui constituait à l'époque l'essentiel de la doctrine libérale en vigueur en Europe.

LA RÉFORME DU SYSTÈME BANCAIRE

Le gouvernement s'est vite attaché à limiter l'impact des transactions financières spéculatives. La taxation des échanges monétaires a enfin été mise en place, d'abord dans quelques pays, puis elle s'est étendue aux autres pays européens, conscients de la nécessité d'une solidarité commune.
Puis il s'est attaqué à la réforme du système bancaire. D'abord en régulant le rôle des banques privées. La première mesure en ce sens a consisté à ouvrir à tous la Caisse des Dépôts et Consignations. La solidité de la seule banque d'État française a eu pour effet de diminuer les dépôts dans les banques privées dont les valeurs boursières ont chuté. Plutôt que d'en profiter pour les nationaliser, le gouvernement a préféré passer des accords avec elles. En contrepartie, il contrôle leurs activités, et utilise leurs réseaux d'agences. L'ensemble de ces mesures a permis de redonner au circuit bancaire son rôle primitif de soutien aux entreprises productives. Les activités purement spéculatives, qui avaient gangrené tout le système bancaire depuis la fin du XXème siècle, ont été éliminées, en commençant par les paradis fiscaux.

LA CRÉATION D'UNE MONNAIE PARALLÈLE

Comme il n'a pas été facile de convaincre l'Allemagne de placer la BCE sous la dépendance du pouvoir démocratique européen, la France a dû faire preuve d'imagination pour ne pas subir dramatiquement les conséquences des

politiques d'austérité entraînées par la discipline budgétaire. Tout en conservant la monnaie européenne, la France a émis des "bons de survie" qui avaient la particularité de perdre toute valeur s'ils n'étaient échangés dans un délai assez bref. Distribués aux plus pauvres, ces bons ne pouvaient servir qu'à des achats de survie et ils étaient réservés à des biens locaux.
L'obligation ainsi faite d'une rotation rapide de cette monnaie a eu pour effet une augmentation significative du PIB, et, avec la TVA perçue sur chaque échange, la valeur de cette monnaie était en grande partie récupérée par l'État et ceci dans des délais très brefs. Au bout d'un an d'échanges successifs, l'État récupérait, uniquement grâce à la TVA, environ 90% de la monnaie avancée.
Devant les effets positifs de cette pratique, la Commission Européenne l'a rapidement acceptée, et s'est même rendu compte qu'une injection mesurée d'effets monétaires était favorable au développement de l'économie, sans entraîner de risques inflationnistes.

LA RELANCE DE L'INDUSTRIE

Ce gouvernement socialiste a dû faire face à la disparition rapide des activités industrielles avec, comme conséquence, une perte d'emplois et un déficit accru de la balance commerciale. Si, pendant longtemps, il avait été admis que dans les pays développés comme la France, les services prendraient le relais et qu'il était inutile et vain de développer, ou même de conserver, nos activités industrielles, on s'est vite aperçu que l'exportation d'activités de service était loin de compenser la perte des activités industrielles, et que les deux étaient en fait étroitement liées. La concurrence internationale sur le marché des services s'est révélée très vive, car ces services n'exigent qu'un capital intellectuel facile à acquérir en moins d'une génération.

Plusieurs mesures ont donc été prises en France, dont l'instauration d'une banque industrielle fonctionnant avec des capitaux publics issus de la Banque des Dépôts.
Elle a eu trois missions :
• nationaliser les industries rentables stratégiques pour la France.
• aider au rachat par les salariés des industries viables en passe de délocalisation, et les aider à constituer des Coopératives Ouvrières.
• investir massivement dans la robotique et dans les industries du futur, celles qui produiront des richesses presque sans intervention humaine, plutôt que subventionner les vieilles industries en déconfiture.

Parallèlement, le Commissariat au Plan a été remis en service, avec pour mission de coordonner les productions nationales et de limiter les concurrences coûteuses, sans toutefois tomber dans une planification bureaucratique paralysante.
On s'est enfin aperçu que les industries à très haute productivité, à forte capitalisation et faible nombre d'emplois ne se concevaient plus dans une économie capitaliste. Sans (ou avec très peu) de main d'œuvre, les industries productives ne sont possibles que si elles deviennent des services publics. Contrairement à la vielle idée du XIXème siècle, la plus-value ne provient en effet presque plus du travail, mais des investissements dans la robotique. Appropriée par les seuls capitalistes, la plus-value ne peut donc pas alimenter la consommation. D'où une surcapacité industrielle, accompagnée de l'extension du chômage et de la pauvreté. Les producteurs se trouvent très vite en état de saturer un marché devenu trop limité.
L'industrie est donc devenue en grande partie un service public, les plus-values engendrées par une forte capitalisation publique ont servi à alimenter un "revenu d'existence", uniformément distribué à l'ensemble de la population.
Parallèlement, la robotique a permis de rendre très polyvalente la production industrielle. La crise des années 2010 avait entraîné une surproduction généralisée. L'excès de l'offre par rapport à la demande avait suscité une explosion des métiers commerciaux, chaque producteur s'arrachant les marchés à coup d'actions commerciales et de publicité. Cette explosion des services avait eu pour mérite de "*créer des emplois*", fussent-ils inutiles et improductifs, ou même nocifs. Jusqu'à ce que l'on s'aperçoive que des emplois qui ne créent aucune richesse, dont la seule raison d'être est de déplacer la demande d'un secteur vers un autre, ou d'une entreprise vers une autre, ne présentent aucun intérêt pour une économie viable. Une taxation croissante des activités publicitaires, associée à une politique de planification efficace pour substituer l'émulation à la concurrence, a permis de réduire sensiblement les emplois inutiles.

Le partage du travail, avec le passage aux 35 heures, avait déjà révélé son efficacité, il a donc été amplifié. Dans un premier temps, à titre d'expérience, l'État a mis en place des agences publiques de travail intérimaire, garantissant un revenu convenable à tous les citoyens qui s'y inscrivaient, et ceci depuis l'âge des études jusqu'à la retraite. Les entrepreneurs privés pouvaient acheter des heures de travail auprès des agences publiques, au gré de leurs besoins.

Détails de la fresque d'Ambrogio Lorenzetti : "les effets du bon gouvernement" à la campagne, les champs sont bien entretenus et la nature est verdoyante…

Quelques contraintes avaient été établies pour éviter les effets d'aubaine et garantir l'efficacité productive.

On a pu éradiquer la précarité, puisque tous ceux qui ont adhéré à ces agences publiques avaient la certitude de conserver une rémunération constante.

Le revenu d'existence s'est progressivement mis en place, assurant la dignité de tous.

Ainsi le travail qui vient le compléter n'est plus le seul critère (combien factice d'ailleurs !) de répartition des richesses

Facultative au départ, l'inscription dans des agences publiques s'est vite généralisée, parce qu'elle apportait la sécurité, tout en garantissant pour tous l'accès aux richesses communes qui résultaient de la division sociale du travail.

Le temps libre ainsi récupéré a pu être utilisé au gré de chacun, soit par une avancée de l'âge de la retraite, soit par la diminution de la durée hebdomadaire du travail.

Ainsi, petit à petit, n'ont subsisté en France que des emplois dans des services publics, dans des coopératives ouvrières de production, ou dans des activités libérales.

La dépendance entre salariat et patronat s'est estompée, au profit d'une très supérieure qualité de vie.

Certes, il a fallu rompre avec la vieille idéologie du travail, qui était jusqu'alors considéré comme la condition essentielle d'une vie normale. S'y est substituée une valeur sociale, la créativité pour tous ; peu répandue à l'époque du salariat triomphant, elle avait presque disparu des emplois industriels et même tertiaires.

Il se trouve que la remise en cause du travail est intervenue à un moment de grande mutation énergétique. Si le XXème siècle avait développé les énergies artificielles grâce à l'utilisation de stocks massifs de matériaux fossiles, l'épuisement des ressources et les conséquences écologiques, dues surtout à l'effet de serre, ont obligé à repenser tout notre système de production d'énergie.

LES ÉNERGIES NOUVELLES

Après bien des atermoiements et des hésitations, on s'est décidé à promouvoir les formes d'énergie compatibles avec l'avenir de la planète, c'est-à-dire celles qui excluent à la fois le recours aux énergies fossiles et à l'énergie nucléaire.

Or vers 2012, la situation mondiale de la question énergétique était schizophrénique. Comme si de rien n'était, on poursuivait, à la fois, la construction de réacteurs nucléaires et les recherches de combustibles susceptibles de succéder au pétrole. Malheureusement, le plus abondant de ces derniers était le charbon, mais il était aussi le plus nuisible en raison de la teneur en CO_2 de ses produits de combustion.

Après les années 2010, on avait eu recours aux schistes bitumineux, mais leur exploitation par les procédés connus à cette époque a été dramatique pour l'environnement, et ils ont été abandonnés.

Refuser à la fois les énergies fossiles carbonées et l'énergie nucléaire impliquait le recours aux deux seules énergies à peu près inépuisables à long terme : le soleil et la géothermie.

Le soleil nous dispense environ dix mille fois l'énergie que nous utilisons dans le monde. Et cet apport considérable est répandu essentiellement sur la mer et les océans, qui représentent près des deux tiers de la surface du globe. Cette énergie transforme la mer en une immense machine thermique dont on peut, au moins en partie, récupérer les fruits sous des formes diverses : vents, courants marins, calories, etc..

Le CEA, ancien Commissariat à l'Énergie Atomique, déjà très en avance au début du siècle sur les piles à combustibles et le stockage de l'hydrogène, a été rebaptisé *Commissariat aux Énergies Alternatives*, et chargé d'impulser ces recherches.

À la demande de la France, le Conseil International pour l'Exploration des Mers (CIEM), jusqu'alors plutôt chargé de gérer les

ressources halieutiques, a vu ses missions s'amplifier. Il est désormais chargé surtout de l'exploitation des énergies marines, considérées comme faisant partie du patrimoine commun de l'humanité. Sous l'impulsion de la France, la transition énergétique avait ainsi fait un bond en avant au cours de la seconde décennie du siècle.
À côté de ces recherches, la France s'est dotée d'un programme important d'économie d'énergie. Tout d'abord dans le bâtiment et dans les transports, les deux domaines d'usage les plus utilisateurs. Le renouvellement urbain, entrepris à grande échelle dès la seconde décennie du siècle, a été l'occasion de prendre des mesures d'économie. À la fois grâce à l'isolation thermique des logements, et à leur meilleure répartition dans l'espace. En densifiant les zones pavillonnaires qui avaient été développées à la fin du XXème siècle, on les a rendues plus faciles à desservir par les transports en commun. La cogénération a été développée, y compris dans les petites installations de chauffage domestique. La plupart des usages calorifiques de l'énergie sont ainsi devenus des sous-produits d'énergie mécanique, généralement transformée elle-même en électricité.
Toutes ces dispositions ont permis d'échapper aux sujétions des vieilles énergies, fossiles et nucléaire, tout en assurant l'indépendance énergétique de la France.
Mais toute ces mutations énergétiques ont exigé une transformation de notre environnement et même de notre mode de vie.

RÉAMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, MISE EN VALEUR DES SITES NATURELS ET ARTIFICIELS

Les mécanismes économiques de la société libérale, exacerbés à la fin du XXème siècle, avaient entraîné une dégradation à la fois des sites naturels et des implantations urbaines.
L'agriculture intensive, mal contrôlée, l'excès d'usage des pesticides et des engrais, la destruction des paysages, avaient entraîné la dégradation et l'érosion des sols agricoles. L'implantation irréfléchie des grandes infrastructures de transport avait détruit des hectares de terrains agricoles. Le développement des éoliennes avait pénalisé des espaces considérables, pour un bénéfice énergétique assez limité.
Les sites urbains n'avaient pas mieux résisté aux pressions spéculatives et aux excès de la concurrence commerciale. Cela s'était traduit par une expansion des banlieues résidentielles sur des territoires de plus en plus vastes et écartés des principaux équipements urbains. Les entrées de villes, vouées à la concurrence publicitaire, avaient été polluées par des implantations commerciales anarchiques.
La récupération des sites et des espaces naturels avait exigé une reprise en main des territoires par des offices publics gérés le plus près possible du terrain, par des instances régionales techniquement bien équipées et assez diversifiées pour tenir compte des spécificités locales.
Les premières mesures ont consisté à remettre en vigueur les procédures d'appropriation foncière. Elles existaient depuis longtemps : expropriation pour cause d'utilité publique, droits de préemption appliqués aussi bien aux parcelles urbanisées qu'aux domaines agricoles, avec la SAFER. L'État et les collectivités locales se sont attelés à la récupération progressive des terrains dilapidés lors de la période précédente. La construction sur ces terrains a permis de redensifier les abords des villes, les quartiers nouveaux sont devenus accessibles à de nombreux équipements urbains et aux transports en commun. On a même pu retrouver en périphérie des villes des espaces naturels en partie utilisés sous forme de jardins familiaux, de parcs urbains ou même d'espaces agricoles maraîchers.

LES MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Toutes ces transformations matérielles dans la production et l'usage de biens, et la diminution spectaculaire du temps de travail, ont entraîné des mutations profondes dans la vie sociale.
La concurrence exacerbée qui avait marqué l'apogée du libéralisme au début du XXIème siècle a été condamnée dans les esprits. En revanche la solidarité, la gratuité des actions, la vie associative, sont devenues des valeurs sociales valorisantes pour tous.
Une spiritualité imprégnée d'humanisme a pris le pas sur les antagonistes religieux qui menaçaient la société. Cette transformation a été initiée en grande partie par celle du travail et l'instauration de relations nouvelles entre les individus. Avec pour conséquence un nouveau processus de répartition des richesses, de plus en plus indépendant du travail : l'extension du temps libre a permis une floraison nouvelle de nombreuses associations sans but lucratif.
Ces transformations ont profondément marqué l'ensemble du cadre de vie. Un partage plus juste des richesses a réduit les inégalités. Il s'en est suivi une refondation des établissements humains, avec des conséquences à la fois sur la répartition entre les milieux urbains

et ruraux, et sur la conception même de la ville. Au début du XXIème siècle, on constatait la croissance universelle des grandes métropoles. Toutes, à des degrés divers, fonctionnaient sur le même schéma : une très forte ségrégation sociale et des difficultés de transports insolubles. Certes, il avait été admis par la plupart des édiles et des professionnels, que les dessertes à l'intérieur de ces métropoles ne pouvaient être assurées que par des transports en commun, et non plus par des véhicules particuliers comme on le croyait encore quelques décennies plus tôt. Mais cette vision a été elle-même remise en cause par l'engorgement progressif des grands réseaux de transports, et la difficulté de les vasculariser dans un tissu urbain trop peu dense.

De même, la ségrégation urbaine, que l'on cherchait depuis longtemps à réduire, a cessé d'être considérée comme la conséquence d'un développement urbain mal maîtrisé sur lequel les édiles et les professionnels auraient les moyens d'intervenir. On a cru longtemps, en effet, que la ségrégation et les inégalités sociales qui marquaient nos villes étaient la conséquence d'un mauvais urbanisme. On a fini par comprendre que la ville n'était pas autre chose que l'illustration, dans l'espace, de la société. Si celle-ci était trop inégalitaire, elle ne pouvait s'exprimer autrement que dans des villes fortement ségrégées.

Il fallait donc d'abord réduire les inégalités, le reste viendrait naturellement ensuite.

LE CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE

Toutes ces transformations se sont effectuées en violation partielle des règles européennes. Heureusement (ou malheureusement…) les institutions européennes avaient perdu une grande partie de leur crédibilité, d'abord à la suite du refus d'entériner le traité constitutionnel européen, et ensuite de la confusion qui s'est instaurée entre les nations européennes dans la gestion de la grande crise des années 2010.

C'est la réussite de la politique antilibérale de la France qui lui a permis d'essaimer rapidement dans toute l'Europe.

Si, dans un premier temps, le recours à l'idée de nation autonome s'est imposé, il est vite apparu que les grands problèmes de l'humanité ne pouvaient trouver de solution satisfaisante à cette échelle. La gestion des ressources naturelles, de l'eau, de l'énergie, la maîtrise des pollutions et surtout la question démographique n'ont pas de solution au niveau des nations. Avec une population mondiale qui avait dépassé les 10 milliards d'êtres humains, il fallait ou bien accepter l'explosion de conflits dramatiques, ou bien organiser une gestion commune et efficace des ressources du monde et des pouvoirs politiques.

CONCLUSION

La présentation de ces deux scénarios contrastés (ci-dessus et dans le numéro précédent de *La Grande Relève*) n'a pour but que d'exposer quelques convictions :

• En premier lieu, que l'incantation naïve à une croissance qui reviendra peut-être un jour, ne peut que retarder la solution à la crise de civilisation dans laquelle nous sommes entrés. Le simple principe de précaution voudrait que l'on sache ce qu'il adviendra de l'humanité, de l'Europe et de la France si, comme je le pense, la croissance n'est ni possible ni souhaitable à long terme.

• La certitude que nous n'en sortirons qu'en s'attaquant aux inégalités, qu'elles se manifestent au niveau national, européen ou mondial. Car ce sont elles qui pénalisent la marche du monde. De tout temps, la terre a été l'objet de conflits entre les espèces vivantes, et l'histoire a montré que dès que l'une d'elles s'imposait au détriment des autres, elle n'avait elle-même que peu d'avenir. Dans la loi de la jungle qui régit la terre, vouloir être le meilleur, comme l'impose l'idéologie libérale, est une illusion tragique. L'humanité, malheureusement, se trouve sur cette pente dangereuse et si nous n'en prenons pas conscience, elle est probablement appelée à vite disparaître.

Il m'a semblé qu'une présentation, fictive et improbable, de deux aspects contrastés de ce qui nous attend est peut-être de nature à réveiller les consciences, car il faudrait agir tout de suite si nous voulons éviter le pire.

Je me suis borné au cas de la France, et en partie de l'Europe, avec la conviction que la Communauté Européenne est une construction nécessaire pour les pays européens. Certes, les questions qui nous préoccupent sont mondiales, qu'il s'agisse de la démographie, de l'environnement, du partage des ressources naturelles ; mais il est impossible, dans l'immédiat, de les résoudre à cette échelle. Seule, la Communauté Européenne, si elle évoluait convenablement, pourrait avoir une influence sur le monde. Les nations qui la constituent ne peuvent pas, individuellement, y parvenir.

Ces réflexions ne sont pas neuves, et elles apparaîtront bien naïves aux économistes. Il m'est cependant apparu que beaucoup d'idées

circulent dans les esprits les plus novateurs, mais qu'elles ne pénètrent ni les milieux politiques qui nous dirigent, ni le grand public. Il me semble que nous vivons au milieu de contradictions permanentes et d'idées bien ancrées que nous ne parvenons pas à dominer. Lutte contre le chômage, croissance économique, transition énergétique, suppression des inégalités, tout le monde souhaite y parvenir, mais dans les faits on applique des politiques de rigueur, on exacerbe la concurrence, nationale et internationale, on poursuit les recherches de combustibles carbonés sans se préoccuper des conséquences évidentes sur le réchauffement climatique.

C'est donc l'ensemble du système qui est à remettre en cause, et si le capitalisme concurrentiel a porté ses fruits dans l'Europe du XIXème siècle, il est désormais incapable de résoudre les problèmes du monde. Encore faut-il observer que sa réussite s'appuyait sur une domination coloniale, sans laquelle il n'aurait pu autant se développer. Il nous faut donc tout réinventer, en évitant les conflits de doctrines, et en ne refusant pas que des orientations diverses puissent se manifester, du social libéralisme des pays du Nord à des organisations plus collectives. Car l'espoir est dans la coopération de tous, au sein d'un vaste réseau de services publics générateurs de fraternité, d'égalité et de liberté.

Ces idées, déjà tangibles chez Marcuse, ont fait l'objet de nombreux développements plus récents… On ne trouvera dans ces articles ni les seules ni les meilleures recettes, mais j'ai voulu montrer que des pistes sont possibles.

Elles ne s'ouvriront que si l'on accepte une certaine dose d'utopie, dont il ne faut pas oublier qu'elle a servi de fondement à l'humanisme, ce qui n'est pas une médiocre référence.

Dans ces moments critiques pour l'espèce humaine, l'utopie est la seule forme raisonnable de pragmatisme.

Michel BERGER

Où sont les verrous ?

Quand il a écrit le long article qui précède, Michel Berger ignorait tout de l'économie distributive ! Et pourtant, que de similitudes : il commence par évoquer des mesures pour éliminer les activités spéculatives du système bancaire, il parle de l'émission d'une nouvelle monnaie pour redévelopper localement l'économie, il envisage même le retour au Plan pour coordonner les productions et il souligne les bienfaits à attendre du développement de coopératives ouvrières. Pour lui comme pour les fondateurs de *La Grande Relève*, il est évident que, dans ces conditions, de nouvelles technologies, au lieu d'être génératrices de chômage et de gâchis, permettraient au contraire de diminuer encore la durée légale du travail, et de mettre en place un revenu garanti, la production restant assurée sans que le travail soit le seul critère de répartition des richesses.

Comme il voit, lui aussi, quelles profondes mutations en résulteraient dans la vie sociale, cette rencontre renforce nos convictions et nos motivations. Nous envisageons même de le convaincre sur quelques points qu'il n'aborde pas, tel que la non-circulation d'une monnaie distributive, les possibilités qu'elle ouvrirait, entre autres rendre impossibles (et non interdire) spéculation financière et paradis fiscaux.

Il reste que cette convergence d'idées nous apporte un autre "plus". Récemment, un ami nous disait : «*c'est bien beau ce que vous proposez, mais vous n'indiquez jamais comment y aller, vous n'imaginez pas la transition !*». Il est vrai que si beaucoup d'écrits en ce sens ont été publiés, surtout dans les années 1950, par des "distributistes", comme on les appelait, il n'y en a eu que fort peu ensuite. Et c'est ce que Michel Berger vient de faire en décrivant les mesures que pourrait, dès maintenant, prendre un "bon" gouvernement. Il montre ainsi qu'il est possible d'assurer, sans heurts, le passage du capitalisme à une économie distributive, libératrice, démocratique…! Il prouve qu'il n'y a pas de raison technique ou matérielle d'affirmer que notre utopie est impossible à réaliser. Qu'il n'y a d'obstacle… que politique, et de la part d'une infime minorité, ce "1%" qui profite encore, et toujours plus, du système en imposant sa volonté aux élus.

La montée du nombre d'électeurs qui s'abstiennent ou votent blanc ou nul, montre bien qu'ils ne croient plus aux programmes annoncés par les professionnels de la politique. Et comme l'immense majorité de la population de la planète (les "99%") aspire évidemment à un monde plus juste, plus convivial, moins inégalitaire, plus respectueux de la nature et plus soucieux des générations à venir, c'est de partout que se développent des mouvements dont l'objectif n'est plus seulement de protester, mais aussi, et heureusement, d'avoir le courage d'imaginer "*un autre monde possible*".

M.-L. D.

La France est à la traine…

Partout dans le monde, le débat autour de l'instauration d'un revenu de base prend de l'ampleur, au grand dam, en France, de la droite ultra libérale et de gens de "gauche", figés dans le "marbre de l'emploi". Les élections départementales qui viennent d'avoir lieu ont été caractérisées par un taux d'abstention voisin de 50%. Les compétences des départements sont pourtant très importantes : aides sociales (33,9 milliards d'euros en 2013), emploi, insertion professionnelle, logement et habitat, action sanitaire, action culturelle, voirie, transports… Elles devraient donc intéresser les électeurs d'autant plus que ce sont des élections de proximité qui facilitent les contacts avec les conseillers. Alors pourquoi cette abstention ? Tous les mêmes, tous pourris ? Non, mais l'impuissance des candidats à proposer des solutions originales aux problèmes socio-économiques du moment, notamment aux problèmes de l'emploi que l'on s'obstine à vouloir résoudre avec des logiques du 20ème, voire du 19ème siècle.

Espérons que la présence paritaire des femmes dans les nouveaux conseils apportera un peu d'air frais et permettra l'éclosion de nouvelles pistes de réflexion. Mais pour cela, il faut prendre en compte les conséquences des progrès scientifiques et techniques en matière d'environnement, de pollution et… de suppressions d'emplois. Et sur ce point, on se heurte au tabou suprême, à une "religion", dont il faut pourtant débattre sur la place publique, sans préjugés : comment redéfinir l'emploi aujourd'hui ? Cela demande de l'imagination et surtout le courage de se défaire d'un mythe, celui selon lequel un travail ne peut être reconnu que par le paiement d'un salaire. Selon le philosophe Pekka Himanen, ce mythe est profondément enraciné dans les têtes parce qu'il repose sur *«un vieux fond religieux d'éthique protestante et de règle de Saint Benoît»*[1]. Et, en plus, il est devenu *«la pensée unique de la gauche»*[2] !

Ces préjugés, Jacques Duboin les dénonçait déjà ainsi dans son avant-propos des *Yeux Ouverts*[3] : *«L'époque si troublée que nous traversons n'est qu'une des conséquences des changements que subissent les sociétés humaines. Il ne s'agit plus de dépression passagère de l'économie, mais d'une transformation complète que lui font subir les prodigieux progrès techniques que le 20ème siècle a permis d'accomplir […] Il est pourtant évident que les techniques nouvelles exigent des structure nouvelles et des façons de penser entièrement différentes.* ***N'a-t-on pas enseigné pendant des siècles que l'esclavage était une institution naturelle, sinon divine, nécessaire à la société et au bonheur des esclaves eux-mêmes ? Un moment vient où il est nécessaire de se libérer des préjugés qui emprisonnent et des idéologies qui empoisonnent. […] Cette révolution est en cours, car elle est réalisée dans les faits. Il ne reste qu'à nous y adapter…»***

Apparemment, quatre-vingts ans plus tard, ce n'est pas encore le cas !

Le constat est pourtant là

Les grands médias laissent souvent entendre que le chômage de masse serait une exception française. C'est totalement faux. Les rapports annuels de *l'Organisation Internationale du Travail* (OIT) montrent qu'il s'agit d'un phénomène mondial, il frappe tous les pays, industrialisés ou en développement. Et les chiffres du dernier de ces rapports, que nous citions en février dernier dans *GR* 1161, montrent que le mal touche *à la fois l'industrie et les services*. Les projections de l'OIT sont claires : le chômage va passer de 201 millions aujourd'hui à 212 millions en 2019. Le directeur général de cette institution internationale concluait sans la moindre ambiguïté que l'économie mondiale est entrée dans une période qui cumule croissance lente, aggravation des inégalités de revenus et agitation sociale, et il insistait : *«ce qui signifie que la crise de l'emploi est loin d'être terminée et il n'y a pas lieu de s'en satisfaire»*.

James K. Galbraith, dans l'un de ses derniers ouvrages, *The End of Normal : The Great Crisis and the Future of Growth*[4] (traduit en français sous le titre *La Grande Crise - Comment s'en sortir autre-*

ment) rejoint Duboin quand il explique qu'il faut maintenant tenir compte de notre cadre biophysique et de notre entrée «*dans une ère de changement technologique radical qui économise le travail… Les nouvelles technologie remplacent beaucoup moins d'emplois qu'elles n'en détruisent et ceux qu'elles créent se situent souvent dans des activités, des régions et des pays à bas salaires ; le boom de la création d'emplois technologiques de haut niveau (essentiellement aux États-Unis) a pris fin au changement de millénaire… Les nouvelles technologies ont aussi tendance à réduire le champ de l'activité rémunérée et rentable… Par conséquent, les opportunités économiques (de créer de nouvelles entreprises, par exemple) se réduisent parallèlement aux pertes d'emplois. S'il y a moins d'emplois, moins de personnes ont des revenus économiques, à tous les niveaux de salaires*». Galbraith en déduit qu'il ne peut pas y avoir de reprise complète de la demande. «*Et même s'il y en avait une*, écrit-il, *elle serait vite étranglée par l'instabilité des prix sur les marchés des ressources et par le déploiement d'une technologie toujours plus économe en travail et en capital*».

Il en conclut que les politiques keynésiennes, celles que défendent notamment Paul Krugman, Joseph Stiglitz ou Lawrence Summers, si elles sont utiles pour combattre les «*faucons du déficit et les hystériques de la dette*», ne sont plus suffisantes pour résoudre la crise actuelle, parvenir à une croissance forte et au plein emploi.

Le constat est clair : l'emploi, le vrai, pas les "jobs de merde"[5], disparaît.

Alors que fait-on ?

La première idée simple qui vient à l'esprit est de diminuer la durée du travail pour mieux le partager et cela, bien entendu, sans diminution de salaire. C'est ce qu'avait fait le gouvernement Jospin et qui a été remis en cause par les gouvernements qui lui ont succédé, sous prétexte que cela affaiblit la compétitivité de "nos" entreprises. Et pourtant, ramener la durée du travail à 35 heures, c'est ce que suggèrent des économistes américains comme Dean Baker[6], mais ça ne suffira pas !

Il va donc falloir en arriver à admettre qu'il n'y aura jamais plus assez d'emploi pour que tout le monde puisse vivre grâce à un salaire.

Qui sont les retardataires ?

Qui sont ces nostalgiques du "travail=valeur-essentielle" ?

• Il y a ceux qui, continuant de rêver[7] au programme du Conseil National de la Résistance (1944) qui a permis à la France dévastée par la guerre de connaître les "*Trente glorieuses*", n'ont pas encore compris que les 70 années qui se sont écoulées depuis, marquées par la "guerre froide" et les décolonisations, ont forcément changé le monde.

• Il y a ceux qui, plus républicains que la République[8], prennent à la lettre le préambule de la Constitution de 1789 qui précise que «*chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi*», comme si, en trois siècles, les modes de production étaient restés les mêmes et comme s'il suffisait d'y avoir droit pour qu'un emploi existe !

• Et il y aussi des naïfs[9] qui pensent résoudre les problèmes de l'emploi en exigeant l'instauration d'un "*droit opposable au travail*", comme si le droit opposable au logement avait résolu le problème des SDF… !

Malgré tous ceux-là, pour redonner au travail son sens noble, il faut débattre du contenu et des modalités de mise en place d'un véritable "revenu de base", alors que ce concept est connu, mais plutôt mal connu, au point de désigner n'importe quoi et son contraire !

En ce qui nous concerne, nous avons déjà précisé, dans *La Grande Relève* et même ailleurs[1] ce que nous entendons par là, d'autant plus clairement que c'est ce que Jacques Duboin dès les années 30 avait désigné par "*revenu social*" et qui constitue un des trois piliers de l'économie distributive.

Enfonçons le clou

Dans sa définition initiale par le réseau ***Basic Income Earth Network*** (BIEN)[11], dont nous avons été cofondateurs en 1986, le revenu de base est «*un revenu attribué inconditionnellement à tous, sans justification de moyens, ni obligation de travail*». Sa trop grande généralité a donné lieu à une multitude d'interprétations plus ou moins fantaisistes et souvent à sa récupération politique, surtout par la droite si son montant est faible, car «*un revenu d'existence très bas est en fait une subvention aux employeurs*» comme l'expliquait très bien André Gorz[12]. C'est pourquoi, à l'initiative d'un certain nombre de membres à vie et de représentants de pays du réseau (notamment l'Autriche, les Pays-Bas, l'Allemagne) cette définition sera amendée lors de la prochaine assemblée générale[13] de BIEN et deviendra : «*le revenu de base est un revenu* ***suffisamment élevé*** *pour assurer à chacun son existence matérielle et sa participation à la vie sociale. Il est inconditionnellement* ***garanti à tous par la loi*** *sur une base individuelle sans justification de moyens ni d'obligation de travail ou de service de quelque sorte*». Les précisions **revenu suffisamment élevé** et **garanti à tous par la loi** devraient mettre fin à la plupart des ambiguïtés.

Reste à résoudre le problème de son financement. Notamment parce que le monde anglo-saxon a, en la matière, une culture très différente de celle des pays latins ou asiatiques. Sans surprise, on trouve dans la littérature les propositions les plus sau-

grenues, par exemple distribuer des actions à tout le monde,… ou faire appel à un financement participatif !… Pour nous, il est clair que son financement doit être assuré par l'ensemble de la société, en d'autres termes, pour faire simple, par l'État.

Dans l'immédiat, donc en restant dans le système capitaliste, la proposition de *Renta Basica*, le groupe espagnol pour un Revenu de Base, animé par D. Raventos[14] et ses collègues de l'Université de Barcelone, paraît la plus réaliste. Elle a fait l'objet d'un très gros travail, détaillé dans la monographie collective *Renta Basica*[15] éditée par Sin Permisso. Les auteurs ont fixé pour leur simulation les critères suivants : le montant de la RB doit être égal ou supérieur au seuil de pauvreté ; la RB se substitue à tout autre prestation monétaire publique actuelle de montant inférieur ; la RB n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu des personnes physiques ; toutes les autres dépenses publiques, santé, éducation etc… continuent à être financées. Leurs calculs ont été effectués à partir de données de 2010, recueillies auprès du ministère des finances. Leur résultat est que, pour l'ensemble de l'Espagne, le revenu de base répondant à ces critères fixés, en augmentant seulement les impôts dus par les plus riches, serait de 625 € par mois. Ce qui signifie que seraient gagnants, non seulement tous ceux qui ne doivent pas d'impôt, mais aussi 60 à 70% de ceux qui sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

Alors, faut-il continuer d'accepter qu'il y ait encore des travailleurs quasi esclaves, en refusant l'instauration d'un revenu qui garantirait à la fois l'existence matérielle et la liberté pour tous de s'accomplir dans des tâches choisies ?

Economistes, atterrés ou atterrants, au travail !

Jean-Pierre MON

Références

1. Pekka Himanen, *The Hacker Ethic and the Spirit of the Information Age* (2001).
2. Lazzarato, *Garantir le revenu : une politique pour les multitudes*, *Multitudes*, n° 8, mars-avril 2002.
3. J. Duboin, *Les Yeux Ouverts*, éd.Geheber Paris, *1955* - l'Erreur des Champs, Caixas, 1982.
4. James K. Galbraith, *La Grande Crise*, éd. Le Seuil, 2015.
5. David Graeber, *On the phenomenon of Bullshit Jobs*, Strike Magazine, 22/11/2014.
6. Dean Baker et Jared Bernstein, *Getting back to full employment…*, CEPR, Washington, 2013.
7. Evariste, *Respublica*, 13/02/2015.
8. Caleb Irri, *Agora Vox*, 09/9/2014
9. *M'pep*, Droit opposable à l'emploi, 12/3/2015.
10. Voir par exemple J.P. Mon, *Pour une conditionnalité transitoire*, BIEN 9ème Congrès International, Genève 2002 et *GR* 1097, 1116, 1152,…
11. = Réseau Mondial pour un Revenu de Base.
12. André Gorz, *Misères du présent, richesse du possible*, éd. Galilée, Paris 1997.
13. à Séoul, Corée du Sud, 2016.
14. D. Raventos, professeur à la Faculté d'Économie et des Entreprises de l'Université de Barcelone, membre du conseil scientifique d'ATTAC Espagne, président du réseau Renta Basica.
15. *Sin Permiso* 2014-2015, www.sinpermiso.info, février 2015.

DERNIÈRE MINUTE :

Le 22 janvier dernier Mario Draghi annonçait en fanfare que la Banque Centrale Européenne (BCE) allait injecter d'ici à septembre 2016, 60 milliards d'euros par mois dans les marchés financiers. Ce qui fait au total un peu plus de 1.000 milliards d'euros, mais de nombreux observateurs pensent que ce flux continuera bien plus longtemps que les 18 mois annoncés…

Cette politique est ce que les Anglo-saxons appellent le *Quantitative Easing (QE)* (qu'on peut traduire en français par assouplissement quantitatif, et en langage populaire par "faire marcher la planche à billets").

Social Europe[1] commente : *«Bien évidemment les marchés financiers trouvèrent ce plan "courageux et convaincant". Ils devaient forcément dire ça, n'est-ce pas, puisqu'ils en sont les principaux bénéficiaires»*.

En réponse, 19 économistes européens, majoritairement britanniques et allemands, parmi lesquels Guy Standing[2], Steve Keen, David Graeber[3] et… **un seul Français** Jean Gadrey, ont adressé une lettre au *Financial Times* dans laquelle ils expliquent pourquoi *«ce QE conventionnel n'est pas un outil fiable pour relancer la croissance du PIB et de l'emploi»*.

Ils proposent qu'au lieu d'injecter cette nouvelle monnaie dans les marchés financiers, elle soit utilisée pour financer des dépenses publiques (d'infrastructures, par exemple); et qu'une autre possibilité serait de verser 175 € par mois à chacun des citoyens de la zone euro, qu'ils pourraient utiliser pour rembourser leurs dettes ou dépenser comme ils l'entendraient. C'est ce que l'économiste australien Steve Keen appelle le *"quantitative easing for the people"* (création monétaire pour les gens).

Jean Gadrey explique dans son blog *d'Alternatives Economiques* pourquoi il a signé cet appel et ajoute *«que même, si cette allocation mensuelle de 175 € est modeste et transitoire, elle aurait un impact plus durable et qu'il serait bon qu'elle soit débattue en France»*.

J-P M.

Références :

1. *Social Europe*, 9 févier 2015.
2. Guy Standing, Professeur à l'Université de Londres, membre fondateur de BIEN, auteur du *Précariat* (2014).
3. David Graeber, *Dette, 5.000 ans d'Histoire*, éd *Les liens qui libèrent*, 2013.

Il fut un temps où, à l'école élémentaire, nous étudions l'histoire des invasions : les Huns, les Wisigoths, les Teutons, les Normands, les Arabes jusqu'à Poitiers, les Anglais à La Rochelle. On parlait de nos braves combattants, dont Vercingétorix contre Jules César, Charles Martel en 732, et des Maures dont l'histoire a dévié les origines (ils étaient originaires de Mauritanie mais ont été dévoyés comme Arabes !). Je n'oublie pas Barberousse, Ottoman cherchant l'alliance de notre brave François 1er contre l'Autriche, après qu'il ait déjà conquis la Tμunisie. Et tous ces gens-là, déjà largement métissés par des croisements préalables, n'ont rien trouvé de mieux pour le repos du guerrier que semer leurs gênes mâles, de gré ou de force, chez nos gentilles ancêtres femelles, quitte à s'installer, une fois les conflits apaisés, dans le village de leurs exactions.

Ma grand-mère paternelle avait tout de la vieille anglaise ; à quelques uns, nous avons des dons en anglais ; mon père, nez aquilin, cheveux noirs et frisés, comme son père, originaire du Limousin, avait quelque chose du vieil Arabe. De l'autre côté, une grand'mère normande bien bâtie, son mari avait des parents alsaciens. Et, sans dévoiler plus, je suis très liée avec quelqu'un qui descend des esclaves noirs des anciennes colonies françaises (esclaves arrachés de force des pays d'Afrique du Sud par nos propres marchands d'esclaves)… je n'arrive pas à être raciste !!!

Sur les tombes des villages de mes aïeux, il y a des E…, avec des patronymes comme David, dont je n'ai pas trouvé l'historique.

J'ai la sensation d'avoir une biologie universelle. Et j'avais vraiment envie de vous faire partager ce bonheur.

E.P., La Châtre

La Grande Relève est écrite et mise en pages par des bénévoles et ne vit que grâce à ses abonnés, sans publicités payantes et sans la moindre subvention.
Merci à ses lecteurs qui la font découvrir à leurs proches et les incitent à s'abonner.

***La souscription permanente* POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE** *permet de poursuivre sa publication en modérant son prix et d'en faire le service gratuit à des personnes qui n'ont pas les moyens de payer l'abonnement, mais tiennent à la lire et la diffuser. Y ont contribué ce mois-ci:*
G. Lecha 17- A.Moriot 6 – A. Planchon 4 – Melle Clouet 17 - Mme Lechevrel 14 – P. Petitgas 27 – Mme E.Pessel 30 – Mme Vergniol 5 - Mme Rabatel 17 - R. Tarpinian 7 - Mme Maloberti 2 - Mme Guilhem 33.
Total 179 euros. ***Merci à tous !***
Et merci aux abonnés qui, pour éviter des frais de rappel, observent la date d'échéance de leur abonnement : elle est indiquée sur l'étiquette de l'enveloppe sous laquelle ils reçoivent leur journal.

TARIFS D'ABONNEMENT (11 numéros par an)
tarifs maintenus malgré l'augmentation de ceux de la Poste pour la presse, le 1er janvier dernier

France, *régime intérieur pour la Poste.* . . . . . .23 euros.
(soutien : + 14 *euros par an, par exemplaire en plus, chaque mois)*
DOM . . . . . .26 euros.
TOM . . . . . .29 euros.
Régime international, *suivant les zones redéfinies par la Poste au premier janvier 2014 :*
Zone 1 (Bénélux, Espagne,R-U, Suisse, …).....29 euros.
Zone 2 (autres pays européens) . . . . . .28 euros.
Zone 3 (Canada, États-Unis,…) . . . . . 30 euros.
Zone 4 (Afrique, Amérique du Sud,…) . . . . . .31 euros.

RÈGLEMENTS :
par chèque bancaire ou postal, établi à l'ordre de
La Grande Relève
et envoyé
88 Bd Carnot
78110 Le Vésinet France
N° de compte à la banque postale 1340239M020
IBAN : FR10 2004 1000 0113 4023 9M02 016
BIC : PSSTFRPPPAR

JE M'ABONNE À ..... EXEMPLAIRE(S) DE *LA GRANDE RELÈVE* À PARTIR DU N° .....
VOICI COMMENT RÉDIGER MON ADRESSE, SELON LES NORMES IMPOSÉES PAR LA POSTE :

PRÉNOM, NOM .....
IMMEUBLE .....
N° ET VOIE .....
CODE POSTAL ET COMMUNE ☐☐☐☐☐.....

Je commande les ouvrages suivants : .....
....
....
J'envoie pour cela la somme de ..... euros
par chèque .....
date signature

CE QUE NOUS PROPOSONS :

En résumé, il s'agit de rendre financièrement possible ce qui est utile, souhaitable, matériellement et écologiquement réalisable.

Pour cela, il faut que la monnaie actuelle soit remplacée par une monnaie qui ne circule pas pour qu'on ne puisse plus la "placer" pour "rapporter".

Cette monnaie "distributive", émise par une institution publique, est un pouvoir d'achat qui s'annule quand on l'utilise, tout en laissant au consommateur la liberté de ses choix.

Créées et détruites au même rythme, masse monétaire et production sont ainsi deux flux permanents qui s'équilibrent. L'intensité de ces flux est définie par les citoyens, qui décidant démocratiquement, à l'échelle appropriée, de ce qui sera produit et dans quelles conditions, et de l'importance relative des parts à faire dans la masse monétaire pour financer la production, pour assurer les services publics (car impôts et taxes n'existent plus), et pour verser à chacun un revenu garanti qui permette à tous de vivre libres.

Les décisions prises n'ayant ainsi plus de retombées financières personnelles, c'est l'intérêt général qui prévaut enfin sur l'intérêt particulier et la démocratie peut devenir réalité.

LECTURES POUR APPROFONDIR :

• ***JACQUES DUBOIN***
Extraits choisis dans son œuvre (1 euro).

• ***ET SI ON CHANGEAIT ?***
Bande dessinée par J.VIGNES-ELIE (3,8 euros).

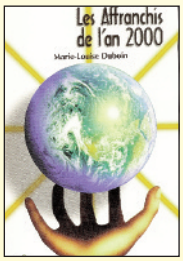

• ***LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000***
Un roman de M-L DUBOIN qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie distributive pour montrer ce qu'elle peut apporter à la société (13 euros).

• ***MAIS OÙ VA L'ARGENT ?***
l'étude, par M-L Duboin, de la façon dont la monnaie est devenue cette monnaie de dette qui empêche toute véritable démocratie, suivie de propositions pour évoluer (édition du Sextant, 240 pages,13 euros).

• D'anciens numéros sont disponibles (1 euro)
• *Épuisés sur papier, des textes sont téléchargeables sur notre site internet. Par exemple:*
• **UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN**
le texte d'une conférence d'ANDRÉ PRIME.

Tous les prix indiqués sont franco de port.

La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Direction et mise en pages : Marie-Louise DUBOIN

Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.

Graphisme : André BARNOIN (DÉDÉ), Anne-Laure WITSCHGER.

Imprimé par la Scop Imprimerie de Ruffié

(certifiée ISO 14001 et labélisée Imprim'Vert et Print Environnement, impression avec encre végétale sur papiers recyclés ou PEFC, sans alcool)

Adresse postale : 88 Boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Téléphone, *seulement le lundi après-midi*, 01 30 71 58 04

Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr

Nouveau site internet : http://www.economiedistributive.fr

(Tarifs et bulletin d'abonnement sont au dos de cette page)